

## Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

### Cadmium (acétate de), solution à 4 % extra-pur dans l'acide acétique dilué

Date de révision: 13.08.2021

Code du produit: 03026

Page 1 de 14

#### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

##### 1.1. Identificateur de produit

Cadmium (acétate de), solution à 4 % extra-pur dans l'acide acétique dilué

##### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

###### Utilisation de la substance/du mélange

Substances chimiques de laboratoire

Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

###### Utilisations déconseillées

Ne pas utiliser à des fins privées (domestiques).

##### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	Fa. Bernd Kraft GmbH	
Rue:	Stempelstraße 6	
Lieu:	D-47167 Duisburg	
Téléphone:	0203/5194-0	Téléfax: 0203/5194-290
e-mail:	info@berndkraft.de	
Interlocuteur:	Abteilung Produktsicherheit	Téléphone: 0203/5194-107/117
e-mail:	produktsicherheit@berndkraft.de	
Internet:	www.berndkraft.de	
Service responsable:	Abteilung Produktsicherheit	

##### 1.4. Numéro d'appel d'urgence:

En cas d'incident impliquant des matières [ou des marchandises] dangereuses, d'épanchement, de fuite, d'incendie, d'explosion ou d'accident appelez CHEMTREC, 24h/24 aux USA et au Canada : 1-800-424-9300 hors USA et Canada : +1 703-741-5970 (appels à frais virés acceptés)

##### Information supplémentaire

Ce produit est un mélange. Numéro d'Enregistrement REACH voir paragraphe 3.

#### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

##### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

###### Règlement (CE) n° 1272/2008

Acute Tox. 4; H332  
Skin Irrit. 2; H315  
Eye Irrit. 2; H319  
Muta. 1B; H340  
Carc. 1B; H350  
STOT RE 2; H373  
Aquatic Acute 1; H400  
Aquatic Chronic 1; H410

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

##### 2.2. Éléments d'étiquetage

###### Règlement (CE) n° 1272/2008

###### Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

Cadmium acetate dihydrate

Mention Danger  
d'avertissement:

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**Cadmium (acétate de), solution à 4 % extra-pur dans l'acide acétique dilué**

Date de révision: 13.08.2021

Code du produit: 03026

Page 2 de 14

**Pictogrammes:**



**Mentions de danger**

- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H332 Nocif par inhalation.
- H340 Peut induire des anomalies génétiques.
- H350 Peut provoquer le cancer.
- H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Conseils de prudence**

- P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
- P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
- P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
- P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.
- P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.
- P391 Recueillir le produit répandu.

**Étiquetage particulier de certains mélanges**

Réservé aux utilisateurs professionnels.

**2.3. Autres dangers**

Aucune donnée disponible

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

**3.2. Mélanges**

**Caractérisation chimique**

Mélanges en solution aqueuse

**Composants dangereux**

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)			
64-19-7	acide acétique			10 - < 15 %
	200-580-7	607-002-00-6	01-2119475328-30	
	Flam. Liq. 3, Skin Corr. 1A; H226 H314			
5743-04-4	Cadmium acetate dihydrate			1 - < 5 %
	208-853-2	048-001-00-5		
	Carc. 1B, Muta. 1B, Acute Tox. 2, Acute Tox. 3, Acute Tox. 4, STOT RE 1, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H350 H340 H330 H301 H312 H372 H400 H410			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**Cadmium (acétate de), solution à 4 % extra-pur dans l'acide acétique dilué**

Date de révision: 13.08.2021

Code du produit: 03026

Page 3 de 14

**Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA**

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
		Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA	
64-19-7	200-580-7	acide acétique	10 - < 15 %
		par inhalation: CL50 = 11,4 mg/l (vapeurs); par voie orale: DL50 = 3310 mg/kg Skin Corr. 1A; H314: >= 90 - 100 Skin Corr. 1B; H314: >= 25 - < 90 Skin Irrit. 2; H315: >= 10 - < 25 Eye Irrit. 2; H319: >= 10 - < 25	
5743-04-4	208-853-2	Cadmium acetate dihydrate	1 - < 5 %
		par inhalation: ATE = 0,5 mg/l (vapeurs); par inhalation: ATE = 0,05 mg/l (poussières ou brouillards); dermique: ATE = 1100 mg/kg; par voie orale: ATE = 100 mg/kg M acute; H400: M=10 M chron.; H410: M=10	

**Information supplémentaire**

Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes au-de là des limites de concentration réglementaires respectives (= 0,1 % (w/w) , réglementation (EC) N° 1907/2006 (REACH), article 57).

**RUBRIQUE 4: Premiers secours**

**4.1. Description des premiers secours**

**Indications générales**

Protection individuelle du premier sauveteur

**Après inhalation**

Veiller à un apport d'air frais.  
En cas de difficultés respiratoires ou d'apnée, recourir à un système de respiration artificielle.  
Appeler immédiatement un médecin.

**Après contact avec la peau**

Se laver immédiatement avec: Eau  
Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.  
Appeler immédiatement un médecin.

**Après contact avec les yeux**

En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtamologiste.  
Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
Protéger l'oeil non blessé.

**Après ingestion**

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. (de l'eau si nécessaire avec du charbon actif )  
Appeler immédiatement un médecin.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Cyanose (coloration bleue du sang)  
Fièvre  
Troubles gastro-intestinaux  
Vomissement  
Collapsus circulatoire  
Maux de tête  
Spasmes

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Aucune donnée disponible

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

**Cadmium (acétate de), solution à 4 % extra-pur dans l'acide acétique dilué**

Date de révision: 13.08.2021

Code du produit: 03026

Page 4 de 14

**5.1. Moyens d'extinction**

**Moyens d'extinction appropriés**

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

**Moyens d'extinction inappropriés**

sans limitation

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Produits de combustion dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de:

fumée toxique d'oxyde de métaux

Acide acétique - vapeur

**5.3. Conseils aux pompiers**

Ne pas respirer les gaz d'explosion et d'incendie.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

**Information supplémentaire**

Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau.

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

Si possible sans risque, éloigner les récipients en bon état de la zone dangereuse.

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

**Pour les non-secouristes**

Assurer une aération suffisante.

Utiliser un équipement de protection personnel.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Evacuer les personnes en lieu sûr.

Procédures d'urgence

Consulter un spécialiste

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

**Pour les secouristes**

Conseils de prudence Pour les secouristes : Protection individuelle: voir rubrique 8

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

**Pour la rétention**

Colmater les bouches de canalisations.

Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).

Collecter dans des récipients appropriés, fermés et apporter à la déchetterie.

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

**Pour le nettoyage**

Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

**Autres informations**

Assurer une aération suffisante.

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire.

**Cadmium (acétate de), solution à 4 % extra-pur dans l'acide acétique dilué**

Date de révision: 13.08.2021

Code du produit: 03026

Page 5 de 14

**6.4. Référence à d'autres rubriques**

Maniement sûr: voir rubrique 7  
Protection individuelle: voir rubrique 8  
Evacuation: voir rubrique 13

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

**Consignes pour une manipulation sans danger**

Lire l'étiquette avant utilisation. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.  
Ne pas inspirer les vapeurs/aérosols.  
Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation. Conserver le récipient bien fermé.  
Utiliser un équipement de protection personnel. Utiliser un échappement (laboratoire).  
Assurer une aération suffisante. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

**Préventions des incendies et explosion**

Mesures usuelles de la prévention d'incendie.

**Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail**

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Des installations de nettoyage sont disponibles en nombre suffisant  
Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

**Information supplémentaire**

Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir!  
Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire.  
Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.  
Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

**Information supplémentaire sur les conditions de stockage**

Stocker dans un endroit sec.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Substances chimiques de laboratoire

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

**8.1. Paramètres de contrôle**

**Valeurs limites d'exposition professionnelle**

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m <sup>3</sup>	f/cm <sup>3</sup>	Catégorie	Origine
64-19-7	Acide acétique	10	25		VME (8 h)	
		20	50		VLE (15 min)	

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**Cadmium (acétate de), solution à 4 % extra-pur dans l'acide acétique dilué**

Date de révision: 13.08.2021

Code du produit: 03026

Page 6 de 14

**Valeurs de référence DNEL/DMEL**

N° CAS	Désignation		
DNEL type	Voie d'exposition	Effet	Valeur
64-19-7	acide acétique		
Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	local	25 mg/m <sup>3</sup>
Salarié DNEL, aigu	par inhalation	local	25 mg/m <sup>3</sup>
Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	local	25 mg/m <sup>3</sup>
Consommateur DNEL, aigu	par inhalation	local	25 mg/m <sup>3</sup>

**Valeurs de référence PNEC**

N° CAS	Désignation	
Milieu environnemental	Valeur	
64-19-7	acide acétique	
Eau douce	3,058 mg/l	
Eau douce (rejets discontinus)	30,58 mg/l	
Eau de mer	0,306 mg/l	
Sédiment d'eau douce	11,36 mg/kg	
Sédiment marin	1,136 mg/kg	
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées	85 mg/l	
Sol	0,47 mg/kg	

**Conseils supplémentaires**

Cadmiumacetat-Dihydrat (5743-04-4)

TRGS 910

Überschreitungsfaktor: Spitzenbegrenzungswert 8

Faktor, um den der mittlere Schichtwert vier Mal je Schicht für eine maximale Dauer von jeweils 15 Minuten überschritten werden kann.

Art der Exposition: Einatembare fraktion.

Toleranzkonzentration (4 x 10<sup>-3</sup>):

1ug/m<sup>3</sup>

Art der Exposition: Einatembare fraktion.

Akzeptanzkonzentration (4 x 10<sup>-4</sup>):

0,16ug/m<sup>3</sup>

Art der Exposition: Alveolengängige Fraktion.

Überschreitungsfaktor: Spitzenbegrenzungswert 8

Faktor, um den der mittlere Schichtwert vier Mal je Schicht für eine maximale Dauer von jeweils 15 Minuten überschritten werden kann.

Art der Exposition: Alveolengängige Fraktion.

TRGS 905

Krebserzeugend: Kategorie 2

Abweichung von der Legaleinstufung (Gesundheitsschädlich) gemäß Anhang 1 der RL 67/548/EWG (Kennbuchstaben der Gefahrenbezeichnungen aus der Legaleinstufung).

**8.2. Contrôles de l'exposition**

**Contrôles techniques appropriés**

Les mesures techniques et l'application de méthodes de travail adéquates ont priorité sur l'utilisation d'équipements de protection personnelle.

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.

Ne pas inspirer les vapeurs/aérosols.

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

**Cadmium (acétate de), solution à 4 % extra-pur dans l'acide acétique dilué**

Date de révision: 13.08.2021

Code du produit: 03026

Page 7 de 14

**Protection des yeux/du visage**

lunettes à coques

Porter un équipement de protection des yeux/du visage.

**Protection des mains**

Des exemples appropriés sont des gants de KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, e-mail: [vertrieb@kcl.de](mailto:vertrieb@kcl.de) avec les spécifications suivantes (test selon EN 374):

Lors de contact fréquents avec les mains

Nom commercial du produit/désignation KCL 730 Camatril® Velours

Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile) 0,4 mm

Durée d'étanchéité en cas d'exposition permanente: > 480 min

En cas d'un bref contact avec la peau

Nom commercial du produit/désignation KCL 720 Camapren®

Matériau approprié: CR (polychloroprènes, caoutchouc chloroprène) 0,65 mm

Durée d'étanchéité en cas d'exposition aux éclaboussures: > 480 min

Les temps de rupture mentionnés ont été obtenus par la société KCL lors de mesures en laboratoire selon la norme EN 374 sur des échantillons de matériaux pour les types de gants conseillés. Cette recommandation concerne uniquement le produit repris dans la fiche de données de sécurité que nous fournissons et uniquement pour l'utilisation indiquée. En cas de solution ou de mélange avec d'autres substances et/ou de conditions différentes de celles de la norme EN 374, contactez le fournisseur de gants agréé CE, (par exemple : KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Internet : [www.kcl.de](http://www.kcl.de)).

**Protection de la peau**

Porter un vêtement de protection approprié.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

**Protection respiratoire**

Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire.

L'entrepreneur doit s'assurer que la maintenance, le nettoyage et le contrôle des dispositifs de protection respiratoire sont exécutés conformément aux instructions du fabricant. Ces mesures doivent être correctement documentées.

**Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	Liquide
Couleur:	limpide
Odeur:	comme: Acide acétique
Seuil olfactif:	Aucune donnée disponible

**Modification d'état**

Point de fusion/point de congélation:	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	Aucune donnée disponible
Point de sublimation:	Aucune donnée disponible
Point de ramollissement:	Aucune donnée disponible
Point d'écoulement:	Aucune donnée disponible
Aucune donnée disponible:	

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**Cadmium (acétate de), solution à 4 % extra-pur dans l'acide acétique dilué**

Date de révision: 13.08.2021

Code du produit: 03026

Page 8 de 14

Point d'éclair:	Aucune donnée disponible
<b>Inflammabilité</b>	
solide/liquide:	Aucune donnée disponible
gaz:	Aucune donnée disponible
<b>Dangers d'explosion</b>	
Aucune donnée disponible	
Limite inférieure d'explosivité:	Aucune donnée disponible
Limite supérieure d'explosivité:	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation:	Aucune donnée disponible
<b>Température d'inflammation spontanée</b>	
solide:	Aucune donnée disponible
gaz:	Aucune donnée disponible
Température de décomposition:	Aucune donnée disponible
pH-Valeur:	Aucune donnée disponible
Viscosité dynamique:	Aucune donnée disponible
Viscosité cinématique:	Aucune donnée disponible
Durée d'écoulement:	Aucune donnée disponible
Hydrosolubilité:	Soluble dans: Eau
<b>Solubilité dans d'autres solvants</b>	
Aucune donnée disponible	
La vitesse de dissolution:	Aucune donnée disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau:	Aucune donnée disponible
La stabilité de la dispersion:	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur:	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur:	Aucune donnée disponible
Densité:	1,036 g/cm <sup>3</sup>
Densité apparente:	Aucune donnée disponible
Densité de vapeur relative:	Aucune donnée disponible
Caractéristiques des particules:	Aucune donnée disponible

**9.2. Autres informations**

**Informations concernant les classes de danger physique**

Combustion entretenue:	Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	
Aucune donnée disponible	

**Autres caractéristiques de sécurité**

Épreuve de séparation du solvant:	Aucune donnée disponible
Teneur en solvant:	Aucune donnée disponible
Teneur en corps solides:	0
Taux d'évaporation:	Aucune donnée disponible

**Information supplémentaire**

Aucune donnée disponible

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**



**Cadmium (acétate de), solution à 4 % extra-pur dans l'acide acétique dilué**

Date de révision: 13.08.2021

Code du produit: 03026

Page 9 de 14

**10.1. Réactivité**

Aucune donnée disponible

**10.2. Stabilité chimique**

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Aucune donnée disponible

**10.4. Conditions à éviter**

Aucune donnée disponible

**10.5. Matières incompatibles**

Aucune donnée disponible

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

En cas d'incendie, risque de dégagement de:  
RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

**Information supplémentaire**

Aucune donnée disponible

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

**11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008**

**Toxicocinétique, métabolisme et distribution**

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

**Toxicité aiguë**

Nocif par inhalation.

Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.

**ETAmél calculé**

ATE (inhalation vapeur) 12,43 mg/l; ATE (inhalation poussières/brouillard) 1,243 mg/l

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
64-19-7	acide acétique				
	orale	DL50 3310 mg/kg	Rat	J Ind Hyg Toxicol, Vol 23, PP 78-82 (194)	The sodium salt of acetic acid was admin
	inhalation (4 h) vapeur	CL50 11,4 mg/l	Rat	Study report (1980)	OECD Guideline 403
5743-04-4	Cadmium acetate dihydrate				
	orale	ATE 100 mg/kg			
	cutanée	ATE 1100 mg/kg			
	inhalation vapeur	ATE 0,5 mg/l			
	inhalation poussières/brouillard	ATE 0,05 mg/l			

**Irritation et corrosivité**

Provoque une irritation cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

**Effets sensibilisants**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Cadmium (acétate de), solution à 4 % extra-pur dans l'acide acétique dilué**

Date de révision: 13.08.2021

Code du produit: 03026

Page 10 de 14

**Effets cancérrogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

Peut induire des anomalies génétiques. (Cadmium acetate dihydrate)  
Peut provoquer le cancer. (Cadmium acetate dihydrate)  
Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. (Cadmium acetate dihydrate)

**Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Informations sur les voies d'exposition probables**

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

**Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux**

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

**Information supplémentaire référentes à des preuves**

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

**Expériences tirées de la pratique**

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

**11.2. Informations sur les autres dangers**

**Propriétés perturbant le système endocrinien**

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

**Autres informations**

Oedème pulmonaire

**Information supplémentaire**

Cyanose (coloration bleue du sang)  
Fièvre  
Troubles gastro-intestinaux  
Vomissement  
Collapsus circulatoire  
Maux de tête  
Spasmes

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

**12.1. Toxicité**

Pas de données disponibles pour le mélange.

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h]   [d]	Espèce	Source	Méthode
64-19-7	acide acétique					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 > 1000 mg/l	96 h	Oncorhynchus mykiss	Study report (2005)	other: SOP E257
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r > 1000 mg/l	72 h	Skeletonema costatum	Study report (2005)	ISO 10253
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 > 1000 mg/l	48 h	Daphnia magna	Study report (1990)	OECD Guideline 202

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Aucune donnée disponible

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**Cadmium (acétate de), solution à 4 % extra-pur dans l'acide acétique dilué**

Date de révision: 13.08.2021

Code du produit: 03026

Page 11 de 14

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Pas de données disponibles pour le mélange.

**Coefficient de partage n-octanol/eau**

N° CAS	Substance	Log Pow
64-19-7	acide acétique	-0,17

**FBC**

N° CAS	Substance	FBC	Espèce	Source
64-19-7	acide acétique	3,16	fish	Environ. Toxicol. Ch

**12.4. Mobilité dans le sol**

Pas de données disponibles pour le mélange.

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

Pas de données disponibles pour le mélange.

**12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien**

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

Pas de données disponibles pour le mélange.

**12.7. Autres effets néfastes**

Pas de données disponibles pour le mélange.

**Information supplémentaire**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Éviter une introduction dans l'environnement.

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

**Recommandations d'élimination**

Élimination conformément au Règlement 2008/98/CE en matière de déchets et déchets dangereux.

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Evacuer vers une usine d'incinération pour déchets spéciaux en respectant les réglementations administratives.

Déchets nécessitant une attention particulière.

**L'élimination des emballages contaminés**

Selon la branche professionnelle et le processus, la classification dans une catégorie de déchets doit être effectuée conformément à la directive allemande EAVK.

Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

**Transport terrestre (ADR/RID)**

**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

UN 3265

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Liquide organique corrosif, acide, n.s.a. (acide acétique, Cadmium acetate dihydrate)

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

8

**14.4. Groupe d'emballage:**

III

Étiquettes:

8

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**Cadmium (acétate de), solution à 4 % extra-pur dans l'acide acétique dilué**

Date de révision: 13.08.2021

Code du produit: 03026

Page 12 de 14

Code de classement: C3  
Dispositions spéciales: 274  
Quantité limitée (LQ): 5 L  
Quantité exceptée: E1  
Catégorie de transport: 3  
N° danger: 80  
Code de restriction concernant les tunnels: E

**Transport fluvial (ADN)**

**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:** UN 3265  
**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** Liquide organique corrosif, acide, n.s.a. (acide acétique, Cadmium acetate dihydrate)  
**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 8  
**14.4. Groupe d'emballage:** III  
Étiquettes: 8  
Code de classement: C3  
Dispositions spéciales: 274  
Quantité limitée (LQ): 5 L  
Quantité exceptée: E1

**Transport maritime (IMDG)**

**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:** UN 3265  
**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** CORROSIVE LIQUID, ACIDIC, ORGANIC, N.O.S. (acetic acid, Cadmium acetate dihydrate)  
**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 8  
**14.4. Groupe d'emballage:** III  
Étiquettes: 8  
Dispositions spéciales: 223, 274  
Quantité limitée (LQ): 5 L  
Quantité exceptée: E1  
EmS: F-A, S-B

**Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)**

**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:** UN 3265  
**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** CORROSIVE LIQUID, ACIDIC, ORGANIC, N.O.S. (acetic acid, Cadmium acetate dihydrate)  
**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 8  
**14.4. Groupe d'emballage:** III  
Étiquettes: 8  
Dispositions spéciales: A3 A803  
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): 1 L  
Passenger LQ: Y841  
Quantité exceptée: E1  
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 852  
IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 5 L  
IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 856  
IATA-Quantité maximale (cargo): 60 L

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**Cadmium (acétate de), solution à 4 % extra-pur dans l'acide acétique dilué**

Date de révision: 13.08.2021

Code du produit: 03026

Page 13 de 14

**14.5. Dangers pour l'environnement**

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: Oui  
Matières dangereuses: Cadmium acetate dihydrate

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

**Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):  
Inscription 3, Inscription 23, Inscription 40  
Indications relatives à la directive 2012/18/UE (SEVESO III): H2 TOXICITÉ AIGUË  
Informations complémentaires: E1

**Législation nationale**

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE). Tenir compte des restrictions prévues par le décret relatif à la protection de la mère (92/85/CEE) concernant les femmes enceintes ou allaitant. Tenir compte des restrictions portant sur l'emploi des femmes en âge de procréation.  
Classe risque aquatique (D): 3 - présente un très grave danger pour l'eau

**RUBRIQUE 16: Autres informations**

**Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 1,7,8,9,11,12,14.

**Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]**

Classification	Procédure de classification
Acute Tox. 4; H332	Méthode de calcul
Skin Irrit. 2; H315	Méthode de calcul
Eye Irrit. 2; H319	Méthode de calcul
Muta. 1B; H340	Méthode de calcul
Carc. 1B; H350	Méthode de calcul
STOT RE 2; H373	Méthode de calcul
Aquatic Acute 1; H400	Méthode de calcul
Aquatic Chronic 1; H410	Méthode de calcul

**Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

H226 Liquide et vapeurs inflammables.  
H301 Toxique en cas d'ingestion.  
H312 Nocif par contact cutané.  
H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.  
H315 Provoque une irritation cutanée.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H330 Mortel par inhalation.  
H332 Nocif par inhalation.  
H340 Peut induire des anomalies génétiques.  
H350 Peut provoquer le cancer.

## Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

### Cadmium (acétate de), solution à 4 % extra-pur dans l'acide acétique dilué

Date de révision: 13.08.2021

Code du produit: 03026

Page 14 de 14

H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Information supplémentaire

Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.

Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

---

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*